

# Maîtrise en droit, option Droit international

FACULTÉ DE DROIT

## Sommaire et particularités

**NUMÉRO** 2-326-1-0


**CYCLE** Cycles supérieurs

**TITRE OFFICIEL** Maîtrise en droit, option droit international – avec mémoire (LL. M.)

**TYPE** Maîtrise en droit (LL. M.)

**CRÉDITS** 45 crédits

**MODALITÉ** Avec mémoire ou thèse

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Cours de soir

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

 Demi-temps

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Demande d'information pour ce programme d'études en droit  
<https://droit.umontreal.ca/faculte/nous-joindre/>

Claudia Escobar 514-343-6111, poste 28677  
[claudia.escobar@umontreal.ca](mailto:claudia.escobar@umontreal.ca)

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Info Droit 514-343-6124  
[info-droit@umontreal.ca](mailto:info-droit@umontreal.ca)

## Présentation

La mondialisation est un ensemble désormais omniprésent de phénomènes en interrelation. Les gouvernements, les organismes publics, les entreprises et les particuliers sont de plus en plus fréquemment interpellés par l'accroissement des échanges transfrontaliers de biens, de services, de capitaux, de personnes et d'idées. Les conflits intra-étatiques et les crises humanitaires se multiplient, tout comme les interventions des organisations internationales. Il en résulte une croissance exponentielle des règles du droit international public dans les domaines les plus divers. Parallèlement, des règles transnationales sont élaborées indépendamment des États et des organisations internationales que ceux-ci contrôlent, afin de répondre aux besoins grandissants des acteurs du commerce international.

## Objectifs

Le programme de maîtrise avec mémoire poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1<sup>er</sup> cycle, d'une part; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et de mettre en œuvre un projet de recherche dans un domaine précis, d'autre part.

## Forces

Au regard de plusieurs caractéristiques comme le nombre de ses professeurs, de ses étudiants et de ses programmes, la Faculté de droit est la plus importante au Québec et au Canada. Elle compte une soixantaine de professeurs de carrière dispensant, avec l'appui de plusieurs praticiens du droit, des enseignements à environ 1300 étudiants inscrits aux trois cycles d'études universitaires dont près du tiers aux études supérieures.

La Faculté offre ainsi une formation juridique complète et variée donnant ouverture à la pratique du droit de même qu'aux carrières pour lesquelles la connaissance du droit constitue un atout majeur. Elle est un milieu d'enseignement et de recherche qui est plus que centenaire et qui, au fil des années, a contribué de façon significative à l'évolution du droit et à la reconnaissance du droit comme discipline universitaire. Occupant un pavillon autonome dans lequel logent une bibliothèque complète et un laboratoire informatique, elle oriente ses priorités sur les défis posés aux juristes de l'avenir.

## Perspectives d'avenir

### Droit transnational

- Litiges internationaux
- Arbitrage international
- Harmonisation et unification du droit
- Droit des affaires comparé
- Droit européen des affaires
- Intégration économique régionale
- Mondialisation et souveraineté étatique

### Droit international du travail

- Droit international des droits de la personne
- Droit des réfugiés et des migrations internationales
- Droit international des minorités
- Droit pénal international
- Droit des conflits armés
- Droit international de l'environnement
- Droit de l'Union européenne
- Droit international public

## Remarques

Le candidat peut être admis sans directeur de recherche mais c'est fortement recommandé d'avoir l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la LL. M. (droit international) - avec mémoire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1<sup>er</sup> cycle, au microprogramme ou au D.E.S.S., une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe entre 3,0 et 3,3 ou l'équivalent doit fournir les pièces supplémentaires dont la liste se trouve au point 1.1.
- faire preuve d'une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

### 1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae complet
- Une lettre de recommandation émanant d'une personne (préférentiellement un professeur d'université) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de trois pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat au moment de demander son admission au programme de maîtrise avec mémoire, décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire) et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé.

### 2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps.

### 3. Transfert à la LL. M.

Les cours complétés dans le cadre d'un microprogramme ou d'un D.E.S.S. peuvent être crédités à la LL. M.

### 4. Scolarité

La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein ou de neuf trimestres à demi-temps. La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2020:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 1<sup>er</sup> mai 2020

### Hiver

- **Hiver 2020:** Du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 1<sup>er</sup> novembre 2019
- **Hiver 2021:** Du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 1<sup>er</sup> septembre 2020

### Été

- **Été 2020:** Du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 1<sup>er</sup> février 2020
- **Été 2021:** Du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 1<sup>er</sup> février 2021

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Droit	Baccalauréat	101 crédits	1-325-1-0	Jour	Limitée

## Structure du programme (2-326-1-0)

Version 00 (A11)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon 4 concentrations :

- Générale (segment 70),
- Droit international privé (segment 71),
- Droit international, droit transnational et justice globale (segment 72),
- Droit international des affaires (segment 73).

L'étudiant dont la formation juridique a été entièrement suivie à l'étranger doit suivre l'un des trois cours suivants selon le domaine ou l'objectif de son projet de recherche en sus de la scolarité régulière :

DRT 6501 Système juridique du Québec et du Canada, 3 crédits,

DRT 6510 Lecture dirigée, 3 crédits (sur un sujet de droit canadien ou québécois lié au sujet de mémoire),

DRT 6967 Droit des affaires québécois et canadiens, 3 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION DROIT INT. : CONCENTRATION GÉNÉRALE

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

#### Bloc 70A Mutations

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0S
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

#### Bloc 70B Fondements

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

**Bloc 70C Méthodologie du droit**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0J	DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0	DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

**Bloc 70D Droit transnational et international**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0	DRT 6832	Mondialisation et souveraineté	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0	DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0	DRT 6872	Droit européen des relations étrangères	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0	DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0J
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0	DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0	DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0J
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0	DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0S

**Bloc 70E**

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi parmi les cours de 2e cycle en droit ou d'un autre programme de 2e cycle.

**Bloc 70F Mémoire**

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
DRT 6999	Mémoire	30.0

**Maximum crédits de 1er cycle**

L'étudiant peut prendre un maximum de 3 crédits de premier cycle en droit.

**SEGMENT 71 DROIT INTERNATIONAL: CONCENTRATION DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

**Bloc 71A Mutations**

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0S
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

**Bloc 71B Fondements**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

**Bloc 71C Méthodologie du droit**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0J	DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0	DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

**Bloc 71D Droit transnational et international**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0	DRT 6832	Mondialisation et souveraineté	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0	DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0	DRT 6872	Droit européen des relations étrangères	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0	DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0J
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0	DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0	DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0J
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0	DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0S

**Bloc 71E**

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi parmi les cours de 2e cycle en droit ou d'un autre programme de 2e cycle.

**Bloc 71F Mémoire**

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
DRT 6999	Mémoire	30.0

**SEGMENT 72 DROIT INTERNATIONAL: CONCENTRATION DRT TRANSNAT. ET JUSTICE GLOBALE**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

**Bloc 72A Mutations**

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0S
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

**Bloc 72B Fondements**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

**Bloc 72C Méthodologie du droit**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0J	DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0	DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

**Bloc 72D Droit transnational et international**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0	DRT 6832	Mondialisation et souveraineté	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0	DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0	DRT 6872	Droit européen des relations étrangères	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0	DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0J
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0	DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0	DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0J
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0	DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0S

**Bloc 72E**

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi parmi les cours de 2e cycle en droit ou d'un autre programme de 2e cycle.

**Bloc 72F Mémoire**

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
DRT 6999	Mémoire	30.0

**SEGMENT 73 DROIT INTERNATIONAL: CONCENTRATION DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES**

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires dont 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

**Bloc 73A Mutations**

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6883A	Mutations contemporaines du droit	1.0S
DRT 6883B	Mutations contemporaines du droit	1.0
DRT 6883C	Mutations contemporaines du droit	1.0

**Bloc 73B Fondements**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6816A	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818A	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816B	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818B	Fondements du droit privé	1.0
DRT 6816C	Fondements du droit public	1.0	DRT 6818C	Fondements du droit privé	1.0

**Bloc 73C Méthodologie du droit**

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche	3.0J	DRT 6515	Stage de recherche	3.0
DRT 6510	Lectures dirigées	3.0	DRT 6884	Sujets spéciaux en droit	3.0

**Bloc 73D Droit transnational et international**

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi les cours suivants ou, avec l'approbation du doyen ou de son représentant, tout autre cours d'études supérieures en droit, dont un peut être choisi dans le programme de Baccalauréat en droit.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 6805A	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830I	Droit international public avancé	3.0
DRT 6805B	Droit international privé avancé	3.0	DRT 6830J	Droit international public avancé	3.0
DRT 6828	Arbitrage commercial international	3.0	DRT 6832	Mondialisation et souveraineté	3.0
DRT 6830A	Droit international public avancé	3.0	DRT 6870C	Propriété intellectuelle	3.0
DRT 6830B	Droit international public avancé	3.0	DRT 6872	Droit européen des relations étrangères	3.0
DRT 6830C	Droit international public avancé	3.0	DRT 6903	Droit du commerce électronique 1	3.0
DRT 6830D	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6909	Prévention et gestion des différends	3.0J
DRT 6830E	Droit international public avancé	3.0	DRT 6910	Transactions commerciales internationales 1	3.0
DRT 6830F	Droit international public avancé	3.0	DRT 6912	Transactions commerciales internationales 2	3.0J
DRT 6830G	Droit international public avancé	3.0S	DRT 6916W	Gouvernement d'entreprise	4.5
DRT 6830H	Droit international public avancé	3.0	DRT 6950	Droit international privé avancé	3.0S

**Bloc 73E**

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise en droit international (avec mémoire), choisi parmi les cours de 2e cycle en droit ou d'un autre programme de 2e cycle.

**Bloc 73F Mémoire**

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
DRT 6999	Mémoire	30.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Droit - common law nord-américaine	<i>Juris Doctor</i>	32 crédits	2-328-1-1	Jour Soir
Droit international - avec travail dirigé	Maîtrise	45 crédits	2-326-1-2	Jour
Droit, option droit des affaires – avec mémoire	Maîtrise	45 crédits	2-327-1-1	Jour
Relations industrielles - Gestion stratégique des ressources humaines	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-230-6-2	Jour Soir
Études internationales	Maîtrise	45 crédits	2-072-1-0	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

### Centres de recherche

- Centre de recherche en droit public (CRDP)
- Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)

### Chaires de recherche

- Chaire de recherche du Canada sur les identités juridiques et culturelles nord-américaines et comparées
- Chaire du Notariat de l'Université de Montréal
- Chaire en droit des affaires et du commerce international
- Chaire de l'Université de Montréal en droit de la sécurité et des affaires électroniques
- Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil
- Chaire L. R. Wilson en technologies de l'information
- Chaire Jean Monnet en droit de l'Union européenne

EN SAVOIR PLUS : <http://www.droit.umontreal.ca/recherche1/presentation.html>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations : [http://www.droit.umontreal.ca/professeurs\\_personnel/corps\\_professoral.html](http://www.droit.umontreal.ca/professeurs_personnel/corps_professoral.html)

## Répertoire des thèses et mémoires

Découvrez Papyrus, le dépôt institutionnel de l'Université de Montréal Vous trouverez ici des travaux de recherche de nos professeurs et chercheurs ainsi que des thèses et mémoires de nos étudiants. : <http://papyrus.bib.umontreal.ca/>

## Actualités sur la recherche

Consultez les dernières actualités sur la recherche à l'UdeM : <http://www.nouvelles.umontreal.ca/recherche/index.php>